

Éradiquer la pauvreté, du côté de l'enfant

En France, **un enfant sur cinq vit en situation de pauvreté**, constat humainement inacceptable dans une société démocratique et à haut niveau de développement, d'autant plus que la France connaît, par rapport aux pays européens à niveau de vie proche, un écart relativement important entre le taux de pauvreté des enfants et celui de l'ensemble de la population après transferts sociaux et fiscaux (source Eurostat 2015/HCFEA).

Par ailleurs, il ne faut pas masquer des disparités importantes selon le type de ménages : le taux de pauvreté des couples avec enfants est en moyenne de 14% mais atteint 35% avec 4 enfants ou plus, celui des familles monoparentales est en moyenne de 40% et atteint 58% avec 3 enfants ou plus (source INSEE enquête revenus fiscaux et sociaux 2011/ HCFEA).

Parce que le développement de l'enfant peut être entravé par les conditions de vie précaires et l'insécurité de son environnement familial, la pauvreté a aussi des effets délétères sur le long terme. Un enfant pauvre a plus de risque de connaître des difficultés scolaires et de reproduire ainsi à la génération suivante la difficulté d'accès à l'emploi, les inégalités sociales de santé et/ou l'enfermement social et culturel de ses parents.

Une stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants doit donc avoir un objectif ambitieux d'amélioration des conditions de vie de la famille mais aussi de développement d'un accueil de qualité des tout-petits, d'amélioration des liens parents/école par la suite et une politique de soutien à l'expérience et à la pratique de la parentalité.

Lutter contre la pauvreté des enfants revient bien sûr en premier lieu à lutter contre la pauvreté de leurs parents. Les politiques de l'emploi, du logement, de la formation contribuent en tant que telles à favoriser les conditions d'un développement *sécore* et d'une socialisation plus épanouissante. Cependant on peut aussi s'efforcer d'agir directement sur les conditions de socialisation des jeunes enfants. Pour favoriser un développement global harmonieux du jeune enfant, il est possible de peser sur les déterminants socioculturels de la réussite scolaire et de l'insertion sociale.

Des expérimentations menées à l'étranger mais aussi en France suggèrent que **la socialisation précoce en milieu professionnel collectif peut être un levier contrebalançant les inégalités** liées aux conditions de naissance.

Or, les familles les plus précaires rencontrent des difficultés d'accès, notamment du fait de l'attribution prioritaire des places en EAJE aux couples bi-actifs et d'une norme sociale qui fait souvent considérer que lorsqu'un des parents est inactif ou au chômage, il/elle garde son enfant. Il en résulte que 14% seulement des enfants bénéficient d'un mode d'accueil formel si l'un des parents est inactif ou au chômage, et aussi que 9% seulement des enfants de familles dont les revenus se situent dans le premier quintile (les 20% les plus pauvres) ont accès à un mode de garde formel contre 68% pour le dernier quintile (source HCFEA). Cela malgré de récentes évolutions et expérimentations des CAF.

Si le champ de la pauvreté n'épuise pas celui de la vulnérabilité, certains parents en situation de pauvreté sont, en effet, en difficultés pour apporter à l'enfant un environnement suffisamment stimulant pour favoriser les apprentissages scolaires ultérieurs. Manque de disponibilité psychique, faible niveau d'études, mauvais souvenirs de l'école, peu de moyens pour faire accéder l'enfant à des dispositifs de garde, de loisirs, d'éducation. Or, nous le savons, notre École parvient difficilement à faire réussir les enfants indifféremment du capital culturel hérité.

Pour toutes ces raisons, le réseau des Écoles des parents et des éducateurs (EPE) est favorable et soutiendra l'objectif général visant à favoriser l'accueil des très jeunes enfants en milieu collectif professionnel (crèches et haltes garderie).

Les stratégies d'action du réseau des Écoles des parents et des éducateurs

Notre réseau se donne pour **objectif principal de contribuer à rendre acteurs de leur vie les parents** en renforçant leurs ressources et compétences personnelles, quelle que soit leur situation sociale, culturelle et professionnelle. L'approche généraliste proposée par les EPE s'adresse donc à toutes les familles. Notre réseau peut agir comme facilitateur lors des premières expériences de séparation, temps de passage et moments-clé de la vie de l'enfant et ses parents : entrée en crèche, entrée en CP, entrée au collège. A ce titre, les actions et dispositifs portés par les EPE témoignent du rôle majeur de notre réseau en matière de prévention primaire. Pour le réseau des EPE, la promotion d'une approche globale consiste à défendre une **politique globale de coéducation**, nécessitant le renforcement des relations entre les familles et les professionnels du champ socio-éducatif mais également des crédits pour le collectif et le « faire ensemble ».

Les services et actions que nous privilégions, utiles à tous, sont aussi, selon nous, des outils robustes pour la socialisation et le développement des enfants pauvres. Il serait pertinent à ce titre de favoriser leur multiplication sur le territoire, sans baisse de qualité. Il n'est pas toujours positif de remplacer des dispositifs dont la pertinence est évaluée par des innovations tâtonnantes, même si nous ne nous privons pas d'innover.

Les LAEP sont des espaces de socialisation pour l'enfant, mais aussi pour ses parents quand ils sont en situation d'isolement familial et ou social. Les LAEP implantés en quartiers prioritaires nous paraissent devoir être particulièrement soutenus. Dans ces lieux, la séparation s'approprie en douceur, se pense avant d'être agie et vécue.

Nous déployons également **des Cafés des parents® et espaces de paroles de parents** sous forme collectives dans les Pôles Enfance, les écoles maternelles, les structures d'insertion. Les difficultés de parents peuvent se dire entre pairs et trouver dans un appui, un soutien face aux inquiétudes ou angoisses qui peuvent accompagner la petite enfance et les premiers temps de séparation.

Certains parents ne peuvent se livrer que dans un cadre individuel, c'est pourquoi nous proposons des **points écoute parents®**. Nous privilégions lorsque cela est possible des espaces tels que des centres sociaux. **La confiance entre professionnels facilite le transfert de confiance des familles et démultiplie les possibilités d'actions en synergie.**

Soutenir la parentalité dans tous les types de famille d'aujourd'hui suppose évidemment d'offrir des services répondant aux besoins spécifiques de certaines d'entre elles ou à certaines étapes des parcours de vie. En effet la pauvreté n'est pas nécessairement un état permanent : la maladie, la mise au chômage, la séparation/le divorce du couple peuvent avoir des conséquences brutales tant sur le niveau de vie (cf. ci-dessus chiffres concernant les familles monoparentales) que sur la pauvreté « en conditions de vie ». C'est pourquoi depuis très longtemps les EPE ont dans leurs équipes des **Conseillers conjugaux et familiaux** et des **médiateurs familiaux**. Leurs accueils, chacun dans leur cadre professionnel et sans imposer de normes, permettent aux usagers en situation de crise de dépasser les réactions purement émotives, et de prendre du recul sur leur situation pour, si possible, élaborer leurs propres solutions qui permettront d'aborder la phase

suivante de leur existence avec le moins de dommages possibles tant en niveau de vie (p.ex. pension alimentaire, choix du domicile, etc.) qu'en bien-être psychique de l'enfant (p.ex. absence de dénigrement de l'autre parent, respect des accords, etc.).

Malgré leur efficacité, nous constatons que leur financement reste trop souvent aléatoire ou inférieur au coût réel **lorsque la participation des usagers ne peut être que symbolique** (il en est d'ailleurs de même pour les LAEP), ce qui est un obstacle pour les familles précaires.

Notre réseau a également compétence pour **accompagner les équipes professionnelles** qui accueillent les familles par de la formation ou des séances d'analyse de pratiques nécessaires dans toutes les professions à forte composante relationnelle. Le soutien apporté par ce travail permet de renforcer les compétences des équipes à accueillir toutes les familles ; évitant ainsi malaises, malentendus, jugements hâtifs liés à écart important des représentations et des pratiques.

Nos équipes participent très régulièrement à **l'élaboration d'outils (notamment ludiques) et forment les professionnels à leur usage**. Ceux-ci peuvent les utiliser dans diverses configurations, pour faciliter le dialogue avec et entre les parents ou les adolescents. Les méthodes ont en effet au moins autant besoin d'innovation que les structures.

La mobilisation des acteurs de proximité au service des familles les plus pauvres

Tous les parents souhaitent le bien-être et la réussite de leurs enfants. Pour autant les parents pauvres se projettent souvent moins dans le moyen terme et maîtrisent moins les attendus, les codes et les déterminants d'univers culturels dont ils ne sentent pas proches. Ils n'accordent pas nécessairement leur confiance aux professionnels supposés les informer ou les conseiller.

Malgré l'ensemble d'actions et de dispositifs mis en œuvre par les EPE, le constat reste inchangé : **tous les parents en difficulté ne franchissent pas les portes des associations de soutien à la parentalité**. La honte, la culpabilité ou encore la peur du retrait d'un enfant peuvent être des freins puissants à la formulation d'une demande d'accompagnement de la part des parents les plus pauvres. Raison pour laquelle la vigilance des professionnels des EPE doit être accrue et les modalités de prise de contact et d'intervention adaptées à ces familles que les institutions ne voient pas.

Promouvoir un objectif de lutte contre les inégalités de socialisation des jeunes enfants nous paraît décidément et systématiquement relever d'un travail partenarial impliquant établissements de la petite enfance, PMI, associations dont les associations caritatives plus proches de ces populations, centres sociaux, intervenants des classes passerelles, tous acteurs de proximité. Nous ne concevons pas nos actions sans ce travail de partenariat. Les schémas départementaux des services aux familles et l'animation des REAPP illustrent, en ce sens, la mobilisation des architectes de la politique de soutien à la parentalité et méritent, dans certains départements, d'être dynamisés.

La mobilisation du tissu associatif de proximité s'entend également comme une dynamique de l'« aller vers ». La mobilité des acteurs du soutien à la parentalité est indispensable pour favoriser la rencontre avec les familles les plus défavorisées. Notons que les lieux d'implantation et d'activités de nos associations sont également une clef de compréhension de l'investissement de notre réseau : aujourd'hui plus de $\frac{3}{4}$ des EPE interviennent dans des quartiers prioritaires par la mise en place d'actions collectives ou de permanences. De par notre travail d'implantation et de soutien à la parentalité dans les quartiers défavorisés, nous souhaitons souligner le nécessaire accompagnement de l'objectif général visé. Il en est de même par nos actions délocalisées dans des communes rurales.



ÉCOLE DES PARENTS
ET DES ÉDUCATEURS
FÉDÉRATION NATIONALE

Concertation sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes

En conclusion un bon programme de lutte contre la pauvreté du côté de l'enfant, de même que plus généralement le soutien à la parentalité, ne peuvent se résumer à des actions ou dispositifs mis en œuvre en fonction des financements disponibles selon les années, mais bien dans une approche globale tant des problèmes que des personnes qui y sont confrontées. Il s'agit bien de soutenir un projet de coéducation en action, dans la durée, et selon des modalités épousant les réalités des territoires et des populations qui y résident.

A propos des Écoles des parents et des éducateurs

Dans une optique de prévention et de coéducation, les Écoles des parents et des éducateurs (EPE) contribuent à rendre acteurs de leur vie les parents et les jeunes, en renforçant leurs ressources propres et leurs compétences personnelles, quelle que soit leur situation sociale et professionnelle. Elles accompagnent le développement de l'enfant et de l'adolescent, facilitent le lien des familles à leur environnement, favorisent le dialogue dans le groupe familial, accompagnent les situations de crise. Enfin, elles participent à la formation des partenaires de l'éducation et du secteur sanitaire et social confrontés aux mutations du groupe familial et de son environnement et mettent en relation les parents et les professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social.

<http://www.ecoledesparents.org/>

Contact : Alexandra Christides, directrice (FNEPE) alexandra.christides@ecoledesparents.org – 01 47 53 62 71

